


Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2020/2881(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Éthiopie		
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux		
Zone géographique Éthiopie		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
26/11/2020	Débat en plénière		
26/11/2020	Décision du Parlement	T9-0330/2020	Résumé
26/11/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2881(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0382/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0383/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0384/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0385/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0386/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0387/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0388/2020	25/11/2020	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B9-0383/2020	25/11/2020		

Résolution sur la situation en Éthiopie

Le Parlement européen a adopté par 643 voix pour, 5 contre et 46 abstentions, une résolution sur la situation en Éthiopie.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

La coopération au développement de l'UE avec l'Éthiopie est l'une des plus importantes au monde et s'élève à 815 millions d'euros pour la période 2014-2020. En 2020, l'UE fournira 44,29 millions d'euros à des projets humanitaires en Éthiopie en soutenant la fourniture d'une aide vitale aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, déracinées par la violence ou les catastrophes naturelles.

Le conflit armé actuel entre le gouvernement fédéral éthiopien et l'administration régionale du Tigré, dirigée par le Front populaire de libération du Tigré (FPLT), a causé la mort de centaines de civils et le déplacement massif de personnes. Avant même le début des combats, 15,2 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en Éthiopie, dont 2 millions dans la région du Tigré.

Le 4 novembre 2020, le gouvernement éthiopien a déclaré l'état d'urgence et lancé des opérations militaires dans la région du nord du Tigré au lendemain d'une attaque signalée par le FPLT contre la base militaire du gouvernement fédéral dans la région du Tigré.

Le Parlement a déploré l'actuel conflit armé entre le gouvernement fédéral éthiopien et l'administration régionale du Tigré dirigée par le FPLT et a exprimé son inquiétude face à la violence actuelle et aux allégations de graves violations des droits de l'homme fondamentaux.

Il a appelé les deux parties à s'engager à un cessez-le-feu immédiat et à résoudre les divergences politiques par des moyens démocratiques dans le cadre de la constitution du pays afin de trouver une solution pacifique durable, d'établir un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et d'ouvrir à l'établissement d'un consensus national par le biais d'un dialogue inclusif.

Le Parlement a appelé le gouvernement éthiopien à :

- prendre des mesures immédiates pour désamorcer le conflit en cours;
- donner aux organisations humanitaires un accès immédiat et sans restriction aux zones de conflit afin d'assurer l'aide humanitaire;
- mettre en œuvre des réformes qui protègent les droits de l'homme et garantissent un accès égal aux services et ressources du gouvernement pour tous les groupes ethniques;
- rétablir toutes les formes de communication au Tigré, en tant qu'acte de responsabilité et de transparence pour ses opérations militaires dans la région, et permettre la libre communication entre les habitants du Tigré;
- respecter pleinement les libertés d'expression, d'association et de la presse, comme le prévoit la Constitution éthiopienne, et libérer les journalistes et les blogueurs injustement détenus;
- lutter activement contre l'impunité.

Le Parlement a également salué l'engagement de l'Éthiopie à tenir des élections générales en 2021 et a demandé à l'UE de continuer à utiliser tous les moyens diplomatiques nécessaires pour engager le dialogue avec les autorités fédérales et régionales, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et les institutions multilatérales, afin de résoudre le conflit de manière pacifique.